

dynamique. Elle part du principe d'unir des peuples ayant des droits égaux, dans une solidarité d'intérêts, qui réaffirme la profondeur de leur communauté d'histoire et concrétise les aspirations populaires à la construction permanente du futur.

La foi de l'Algérie, quant aux droits des peuples à l'autodétermination et au choix du système social qui convient à leur réalité, et à leur développement historique, son attachement au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autrui, son rejet de toute tutelle et l'interdiction qu'elle se fait de l'exercer sur autrui ou de lui prodiguer des leçons, ne signifie, en aucun cas, que l'Algérie a décidé de ménager l'impérialisme ou qu'elle se tairait devant telles menaces qui lui sont adressées à travers telles bases militaires ou telles facilités militaires octroyées visant sa sécurité et sa stabilité.

Le principe sacré de l'appui à l'indépendance nationale auquel œuvre la politique extérieure de l'Algérie impose à la Révolution algérienne de poursuivre les efforts, non seulement en vue de l'élimination des vestiges du colonialisme et de ses séquelles, mais aussi pour extirper tous les germes, tous les maux et tous les phénomènes qui lui ont permis, dans le passé, d'imposer sa domination durant une longue période. C'est le même principe qui lui commande de lutter contre toute sorte d'hégémonie, toute sorte d'aliénation et toute relation de dépendance.

Le projet d'unification du Maghreb arabe est si grandiose qu'on ne saurait se suffire de slogans. Ce projet nécessite une planification régionale rigoureuse. Il doit prendre en compte la structuration du Maghreb avec sa dimension arabe et africaine. Il doit être basé sur la connaissance historique, géographique, sociologique et économique. Il sera ainsi possible, d'arrêter les projets concrets orientés vers l'avenir, et qui ne tourneraient pas le dos à la réalité.

En effet, cette unité, du point de vue de la révolution algérienne, se doit d'être au service des peuples de la région et aider à assurer leur prospérité. En d'autres termes, la finalité de cette unité doit être la libération de l'homme de la misère et l'amélioration de ses conditions d'existence.

Une telle conception de l'unité contribue à transformer les pays du Maghreb en un même espace économique où peut être mise en œuvre une politique de développement obéissant à des orientations qui mettent fin aux déséquilibres entre ses différentes parties.

V — L'ALGERIE ET L'AFRIQUE

La foi de l'Algérie en la nécessité de l'unité entre les peuples et sa politique de bon voisinage positif, constituent les principes qui guident la démarche de l'Algérie et sa coopération avec les pays du continent africain.

Les relations de l'Algérie, à l'instar de l'ensemble du Maghreb arabe avec les autres pays africains sont de caractère ancestral et plongent leurs racines dans la nuit des temps. Il s'agit de relations nouées depuis des siècles qui n'ont été rompues que durant la domination coloniale.

Dès le déclenchement de la lutte armée contre le colonialisme, la diplomatie naissante de l'Algérie, a repris contact avec les peuples africains pour tisser des relations militantes qui ont marqué d'un sceau permanent son orientation africaine.

L'Algérie a fait du parachèvement de la libération du continent africain, un des objectifs principaux de sa politique extérieure. Elle n'a cessé de soutenir l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.), a continué d'œuvrer, en même temps, pour le développement de relations de coopération et d'échanges entre les pays africains et de consolider, de façon continue, les relations de solidarité arabo-africaine.

Partant de ce fait, l'Algérie s'est engagée à remplir son devoir en vue d'éliminer les séquelles de la domination coloniale et raciale en Afrique.

Ce faisant, elle apporte aux mouvements de libération nationale en Afrique australe, un appui constant, tout comme elle apporte son soutien aux Etats de la ligne du front dans cette région. Le soutien à l'unité du continent africain, dans le cadre de l'adéquation complète avec les principes et les objectifs du non-alignement, qui constituent une dimension fondamentale de la politique algérienne en Afrique, représente la condition et le moyen de réaliser la mobilisation collective pour la protection de l'Afrique contre les tentatives visant à briser sa volonté, éparpiller ses efforts et de l'éloigner des tâches de libération du continent du colonialisme, du néo-colonialisme, du racisme et des pressions militaires étrangères.

Dans ce cadre, l'Algérie considère que l'approfondissement de la coopération arabo-africaine représente un objectif stratégique de première importance dans sa politique extérieure.

La mobilisation renforcée des moyens disponibles et le surcroît des possibilités qu'elle dégage font que la coopération arabo-africaine constitue un facteur décisif dans la position de chacun de ces deux ensembles désormais solidaires dans leur combat contre l'apartheid et le stonisme unis par une même alliance contre la liberté et le progrès des Africains et des Arabes.

L'Algérie ne se contente pas, dans ce domaine, de slogans. Sa coopération avec les pays africains à travers les relations bilatérales et dans le cadre de l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.), est une réalité concrétisée par l'intensification des échanges économiques et commerciaux et la démarche visant la mobilisation de la communauté internationale au profit des pays africains les plus affectés par la crise économique internationale et les calamités naturelles.